

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 031-213101843-20250717-CM0717_202551-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 1

Votants 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 01/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 18/07/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURÉ, ARRUE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, GLEYSSES
ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont été excusés : Madame Isabelle DICCIANI.

Ont donné procuration : Madame Anne-Lise CAMUS à Madame Bernadette FAURÉ.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-51 Convention de partenariat avec l'association « le Marathon du Livre »

Exposé

La commune de Flourens va organiser l'édition 2025 de la manifestation « le Marathon des Mots ».

Madame la Maire expose la convention de partenariat avec l'association « le Marathon du Livre », jointe en annexe.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

- D'approuver la convention de partenariat avec l'association le Marathon du Livre, jointe en annexe,
- D'autoriser Madame la Maire à signer les pièces y afférentes,

La délibération est adoptée à

18

VOIX POUR
ABSTENTION(S)
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 17/07/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

La Maire

Marion RIVOIRE

